

OBJECTIFS

OBJECTIF 3 - EVOLUTION

- Exploitation des ressources minérales
- 3.C. Planifier la réversibilité des sites marqués par l'exploitation des ressources minérales

OBJECTIF 4 - EQUILIBRE

- Exploitations des ressources minérales
- 4.A. Exploiter les ressources minérales au bon endroit, à proximité des axes de mobilité, en concentrant et en minimisant les impacts sur les paysages ouverts et bâti
- Protection des lieux de vie
- 4.A. Éviter autant que possible la fragmentation des espaces structurants ouverts par des ouvrages de protection.
- 4.B. Promouvoir la qualité de l'aménagement des espaces ouverts, dès le projet, des ouvrages de protection ou d'exploitation des ressources minérales dans le paysage
- 4.C. Valoriser les paysages marqués par l'exploitation des ressources minérales comme témoins géologiques du lieu et des valeurs naturelles de ces milieux et les paysages de dangers comme mémoire d'événements marquants

Paysages marqués par les dangers géologiques et nivo-glaçaires

Ouvrages de protection

OBJECTIF 5 - EXEMPLARITÉ

- 5.A. Réaliser un ou des projets-modèles pour la revitalisation d'un site d'importance cantonale (localisation indicative)
- 5.B. Déclencher les bonnes pratiques, en se référant aux projets modèles paysage
- 5.D. Sensibiliser la population à la valeur du paysage et à sa fragilité

